

Rapport de l'Assemblée générale des clubs bruxellois **du 16 décembre 2017 à Mont-Saint-Guibert**

Présents :

- Ancienne VB : Olivier Piron et Loïc Vasquez
- Barbār Girls : Frédérick Vandenbenden
- Bario Jette Volley : Gaetan Miny
- Bruxelles-Est VC : Caroline Cugnon
- CAPCI-W.B. : Guy Devillé
- Flashing Femina : Caroline Cugnon pp Patrick Vanoten
- Forza Uccle : Marc Menassa et Julien De Meyer
- Loisirs BC : Jean-Luc Haubruge
- VC Moortebeek : Richard Blockhuys et Robert Vermeersch
- Sporta Evere : Thibault Lycops
- Union Drogenbos : Isabelle Liettefeti Lens
- Woluwe Volley : Kevin Debondt
- Yooop Tigers Jette : Audrey Cathelijns
- Philippe Jans (candidat pour représenter notre entité au CA de la FVWB)

Total des voix : **31** (cf. tableau des voix en annexe)

Absents : Phenix Koekelberg Volley, RAS Maccabi, Anderlecht Volley Team et Star-Ice

La séance débute à 9h15.

Thibault Lycops préside l'assemblée.

1. Accueil des clubs

Le président souhaite la bienvenue aux représentants des différents clubs et les remercie de leur présence.

Il rappelle ensuite les objectifs de la réunion de ce jour et l'importance de la constitution d'une association regroupant tous les clubs bruxellois qui pourront, via celle-ci, faire entendre leurs voix à tous les niveaux de la fédération et mettre en avant la spécificité de Bruxelles-capitale.

2. Votes

Pour l'assemblée de ce jour, le nombre de voix par club sera identique au nombre de voix du club à l'AG du BWBC.

L'assemblée décide que les candidats au poste d'administrateur de l'association devront recueillir plus de oui que de non étant donné qu'il y a plus de postes à pourvoir que de candidats.

3. Nom de l'association

Dans le projet de statuts, le nom proposé était « Association Francophone du Volley-ball de Bruxelles-Capitale ».

Le président propose de choisir un nom plus simple et plus évocateur.

Deux propositions sont faites : Brussels Volley ou Volley Bruxelles.

Volley Bruxelles est retenu à la grande majorité.

4. Approbation des statuts et signature de l'acte constitutif

Le siège social sera établi au domicile de Thibault Lycops.
Les statuts de l'association Volley Bruxelles sont adoptés à l'unanimité.
L'acte constitutif est signé par tous les représentants des clubs présents.

5. Election des délégués de l'entité 'Région de Bruxelles-capitale' aux AG FVWB

Il y a 7 candidats :

- Jean-Pierre Brouhon
- Stéphane Hennaut
- Philippe Jans
- Thibault Lycops
- Marc Menassa
- Didier Vanleeuw
- Frédéric Vandembenden

Frédéric rappelle que l'entité 'Région de Bruxelles-Capitale' a droit à 4 délégués, dont un est administrateur et qu'il nous est loisible de désigner 3 suppléants.
L'assemblée décide donc d'accepter les 7 candidatures.

6. Election de l'administrateur représentant l'entité 'Région de Bruxelles-capitale' au CA de la FVWB

Il y a 4 candidats pour 1 poste.

L'assemblée demande à Philippe et Frédéric de se présenter et de motiver leur candidature.

Vote effectué par bulletin secret :

- | | |
|-------------------------|---------|
| - Stéphane Hennaut | 5 voix |
| - Philippe Jans | 9 voix |
| - Didier Vanleeuw | 2 voix |
| - Frédéric Vandembenden | 15 voix |

Frédéric Vandembenden est élu.

7. Election des administrateurs de Volley Bruxelles

Il y a 5 candidats pour 6 postes :

- | | | |
|-------------------------|--------|--------|
| - Jean-Pierre Brouhon | 17 oui | 14 non |
| - Guy Devillé | 28 oui | 3 non |
| - Thibault Lycops | 31 oui | 0 non |
| - Marc Menassa | 28 oui | 3 non |
| - Frédéric Vandembenden | 30 oui | 1 non |

Les 5 candidats sont élus.

La séance est levée à 10h15.

Président

Secrétaire